



Groupement de la Filière Bois  
du Cameroun

# **RAPPORT** D'ACTIVITES

Juillet 2018

Projet de Prévention du  
VIH/TUBERCULOSE/PALUDISME auprès  
des Autres Populations Vulnérables

# Table des matières

ABRÉVIATION ET ACRONYMES.....	3
I. INTRODUCTION .....	4
II. NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DU SOUS-PROJET .....	4
II.1. Niveau de mise en œuvre des activités en direction des prisons .....	4
II.1.1. Conception et production des outils de collecte de données et de rapportage.....	4
II.1.2. Niveau de préparation de la formation des formateurs des pairs éducateurs .....	5
II.1.3. Niveau de préparation de la formation / recyclage des pairs éducateurs.....	5
II.1.4. Préparation des missions de supervision des activités dans les prisons .....	6
II.2. Niveau de mise en œuvre des activités en direction des entreprises .....	7
II.2.1. Conception et production des outils de collecte des données et de rapportage .....	7
II.2.2. Préparation au démarrage des activités dans les entreprises.....	7
II.2.3. Elaboration du guide d'intégration du VIH/TB/Paludisme dans les démarches RSE des entreprises .....	8
II.3. Niveau de mise en œuvre des activités en direction des camps de réfugiés.....	9
II.3.1. Conception et production des outils de collecte de données et de rapportage.....	9
II.3.2. Contractualisation avec les ONG intervenant dans les camps de réfugiés .....	9
II.3.3. Niveau de préparation des sessions de formation en direction des camps de réfugiés.....	10
II.3.4. Préparation des missions de supervision des activités dans les camps de réfugiés .....	10
II.4. Niveau de mise en œuvre des activités en direction des structures d'encadrement des personnes en situation de handicap.....	10
II.4.1. Conception et production des outils de collecte de données et de rapportage.....	10
II.4.2. Préparation au démarrage des activités en direction des structures d'encadrement des personnes en situation de handicap .....	11
II.5. Production des documents normatifs .....	12
II.5.1. Elaboration du Manuel de procédure d'assurance qualité des données.....	12
II.5.2. Etablissement du fichier fournisseurs.....	12
II.5.3. Elaboration d'un plan de passation de marchés .....	13
III. PRINCIPALES DIFFICULTES RENCONTREES .....	13
IV. PROCHAINES ETAPES ENVISAGEES .....	13
ANNEXES:.....	15

## **ABRÉVIATION ET ACRONYMES**

<b>ALDEPA :</b>	Action Locale pour un Développement Participatif et Autogéré
<b>ANRS :</b>	Association Nationale de Réadaptation Sociale
<b>ASAD :</b>	Association d'Assistance au Développement
<b>APV :</b>	Autres Populations Vulnérables
<b>CDV :</b>	Conseil et Dépistage Volontaire
<b>CCC :</b>	Communication pour le Changement de Comportement
<b>CE :</b>	Causerie Educative
<b>CIAY :</b>	Centre International de l'Artisanat de Yaoundé
<b>CNLS :</b>	Comité National de Lutte Contre le Sida
<b>DDAS :</b>	Délégation Départementale des affaires Sociales
<b>DG :</b>	Directeur Général
<b>DRAS :</b>	Délégation Régionale des affaires Sociales
<b>GFBC :</b>	Groupement de la Filière Bois du Cameroun
<b>GIZ :</b>	Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
<b>GTR :</b>	Groupe Technique Régional
<b>IST :</b>	Infections Sexuellement Transmissibles
<b>MINAS :</b>	Ministère des Affaires Sociales
<b>MINJUSTICE :</b>	Ministère de la Justice
<b>MINPMEESA :</b>	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat
<b>MINSANTE :</b>	Ministère de la Santé Publique
<b>MTN :</b>	Mobile Telephone Networks
<b>MINTSS :</b>	Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale
<b>NFM 1:</b>	New Funding Model
<b>OEPSH :</b>	Organisations d'Encadrement des Personnes en Situation de Handicap
<b>ONG :</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>PE :</b>	Pair Educateur
<b>PF :</b>	Point Focal
<b>PFC :</b>	Point Focal Central
<b>PFR :</b>	Point Focal Régional
<b>PME :</b>	Petites et Moyennes Entreprises
<b>PNLP :</b>	Programme National de Lutte contre le Paludisme
<b>PNLS :</b>	Programme National de Lutte Contre le Sida
<b>PNLT :</b>	Programme National de Lutte contre la Tuberculose
<b>PPECF/COMIFAC</b>	Programme de Promotion de l'Exploitation Certifiée des Forêts/ Commission des Forêts d'Afrique Centrale
<b>PPP :</b>	Partenariat Public-Privé
<b>PSH :</b>	Personne en Situation de Handicap
<b>RSE :</b>	Responsabilité Sociétale des Entreprises
<b>SB :</b>	Sous-Bénéficiaire
<b>TB :</b>	Tuberculose
<b>UCP :</b>	Unité de Coordination du Projet
<b>VIH:</b>	Virus de l'Immunodéficience Humaine

## **I. INTRODUCTION**

Le Groupement de la Filière Bois du Cameroun (GFBC) est une association patronale créée en 1999, regroupant près d'une vingtaine d'entreprises et Groupes forestiers d'exploitation et de transformation du bois. Depuis 2007, le GFBC dispose en son sein d'un Programme de promotion de la Santé au bénéfice des entreprises membres. Ce Programme Santé a pour objectif d'accompagner les entreprises dans la prévention contre les maladies et dans toutes les préoccupations de santé et de sécurité au travail. De 2007 à 2013, le GFBC a mené des activités de lutte contre le VIH dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP) avec la GIZ et l'ONG « *Partenaire contre le Sida* ». Dès 2014, le Programme santé du GFBC a poursuivi ses activités avec l'appui du Programme de Promotion de l'Exploitation Certifiée des Forêts (PPECF / COMIFAC).

C'est fort de cette expérience et des résultats produits, que le GFBC a été sélectionné successivement en 2016 et en 2018 comme Sous-Bénéficiaire du MINSANTE/CNLS, dans le cadre du nouveau mécanisme de financement (NFM) du Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

Le présent rapport mensuel fait le point du niveau de maturation des activités en vue de leur mise œuvre. Il s'agit notamment des activités des lignes budgétaires 64, 65, 66, 70, 71, 72, 218, 233, 234. La mise en place des moyens financiers nécessaires pour démarrer lesdites activités accuse un retard de deux (02) mois, si l'on s'en tient à la date d'entrée en vigueur du Protocole d'Accord signé entre le MINSANTE/CNLS et le GFBC le 1<sup>er</sup> juin 2018. Par conséquent, l'UCP a été amené à réajuster ses prévisions en reprogrammant les activités susmentionnées.

Toutefois, le SB (GFBC) s'est mis à l'œuvre, avec la collaboration des 03 programmes (PNLS, PNLP, PNLT) et des partenaires d'exécution, pour affiner le ciblage des actions futures du sous-projet et harmoniser les outils.

## **II. NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DU SOUS-PROJET**

Dans l'ordonnancement des activités programmatiques à entreprendre pour le démarrage du sous-projet, se trouvent les activités contractuelles des lignes budgétaires 64 ; 65 ; 66 70, 71, 72, 218, 233, 234. Ces activités concernent outre les formations des acteurs clés impliqués, mais aussi les acquisitions du matériel de sensibilisation et des outils de collecte de données et de rapportage.

### **II.1. Niveau de mise en œuvre des activités en direction des prisons**

#### **II.1.1. Conception et production des outils de collecte de données et de rapportage**

Les outils de collecte des données et de rapportage ont été élaborés avec la participation des partenaires d'exécution intervenant dans les prisons. Les sessions de travail organisées à l'UCP en vue de leur finalisation ont également permis une meilleure appropriation par les

parties prenantes. Ces outils ont été élaborés en prenant en compte les différents domaines d'intervention comme suit :

- (a) **pour les besoins de collecte des données des séances de causeries éducatives (CE) sur les trois pathologies**, les outils suivants ont été élaborés : (i) le Registre d'activités du Pair Educateur; (ii) la Fiche de synthèse mensuelle du PF et (iii) la Fiche de synthèse mensuelle du PFR.
- (b) **pour les besoins de collecte des données des dépistages du VIH et TB**, les outils suivants ont été élaborés : (i) la Fiche d'enregistrement des données de dépistage VIH/TB ; (ii) la Fiche de synthèse mensuelle des données de dépistage du VIH du PF ; (iii) la Fiche de synthèse mensuelle des données de dépistage de la TB du PF ; (iv) la Fiche de synthèse mensuelle des données de dépistage du VIH du PFR ; (v) la Fiche de synthèse mensuelle des données de dépistage de la du PFR.
- (c) **Pour les besoins de rapportage des activités**, des canevas ont été conçus pour les rapports mensuels, à l'attention des PFR et du PFC.

### **II.1.2. Niveau de préparation de la formation des formateurs des pairs éducateurs**

S'agissant de l'activité de formation des formateurs de pairs éducateurs, *la fiche technique* déclinant les objectifs et la méthodologie, les livrables et l'agenda des différentes sessions de formation prévues dans les pôles de Yaoundé, Douala, Garoua a été élaborée. Les 54 participants devant participer à ladite formation ont été identifiés.

Une mouture du *Manuel de formation des formateurs des pairs éducateurs* a été élaborée à cet effet. Il s'agit d'un important jalon de la formation des formateurs des pairs éducateurs. A ce titre, ce manuel un support pédagogique visant à offrir aux participants des connaissances et des compétences nécessaires à leur activité de formateurs des PE.

Ce manuel comprend trois sections à savoir : (i) Ingénierie de la formation; (ii) Connaissances sur les 03 pathologies (VIH/TB/Paludisme) et (iii) Utilisation des outils de collecte des données et de rapportage.

La finalisation du manuel de formation se fera de manière participative, avec l'implication des 03 programmes (CNLS, PLNT, PNLN) et des partenaires d'exécution.

### **II.1.3. Niveau de préparation de la formation / recyclage des pairs éducateurs**

A la suite des sessions de formation des formateurs des pairs éducateurs, les participants formés devront organiser des sessions de formation des pairs éducateurs. Une *fiche technique* pour ces formations a été élaborée. Une répartition du nombre de pairs éducateurs à former par prison a été réalisée.

Le Registre d'activité du pair éducateur a été élaboré et sera utilisé pour les cas pratiques lors des sessions de formation. De même, les modules de formation sont disponibles. Il s'agit de : (i) Concept du pair éducateur ; (ii) Causeries éducatives et techniques de mobilisation communautaire ; (iii) Connaissances sur les IST/VIH, la Tuberculose et le Paludisme ; (iv) Organisation de l'activité du pair éducateur.

#### **II.1.4. Préparation des missions de supervision des activités dans les prisons**

*Une grille de supervision* a été élaborée pour les missions de suivi des activités dans la cible « prisons ». Elle permettra de capter les informations portant sur :

- l'identification des acteurs et leur capacité à mettre en œuvre les activités de lutte contre le VIH/TB/Paludisme ;
- l'exécution des activités sur les causeries éducatives, le dépistage du VIH/TB et la prise en charge des cas ;
- la vérification de la qualité des données et des prestations.

Un canevas de rapport a été également élaboré pour les missions de supervision.



*Réunion mensuelle de suivi des activités dans les prisons avec le Point Focal Central MINJUSTICE*

## **II.2. Niveau de mise en œuvre des activités en direction des entreprises**

### **II.2.1. Conception et production des outils de collecte des données et de rapportage**

Les outils de collecte des données et de rapportage ont été élaborés dans une approche participative avec l'implication des 03 programmes (PNLS, PNLP, PNLT) et les partenaires d'exécution du sous-projet. Les différents outils conçus sont spécifiques aux domaines de prestation de service. C'est ainsi que l'on recense :

(a) **pour les besoins de collecte des données des séances de causeries éducatives (CE)** sur les trois pathologies : le Registre d'activités du pair éducateur et la Fiche de synthèse mensuelle du PF.

Le Registre d'activités du PE et la Fiche de synthèse mensuelle permettront d'avoir des informations sur :

- Le nombre de PE formés ;
- Le nombre de CE réalisées ;
- Le nombre de participants ;
- Les thématiques abordées (transmission, prévention, introduction à la prise en charge) ;
- La prise en compte des 03 pathologies ;
- Les difficultés rencontrées dans l'exécution des CE.

(b) **pour les besoins de collecte des données des dépistages du VIH et de la TB** : la Fiche de synthèse mensuelle des données de dépistage du VIH du PF et la Fiche de synthèse mensuelle des données de dépistage de la TB du PF.

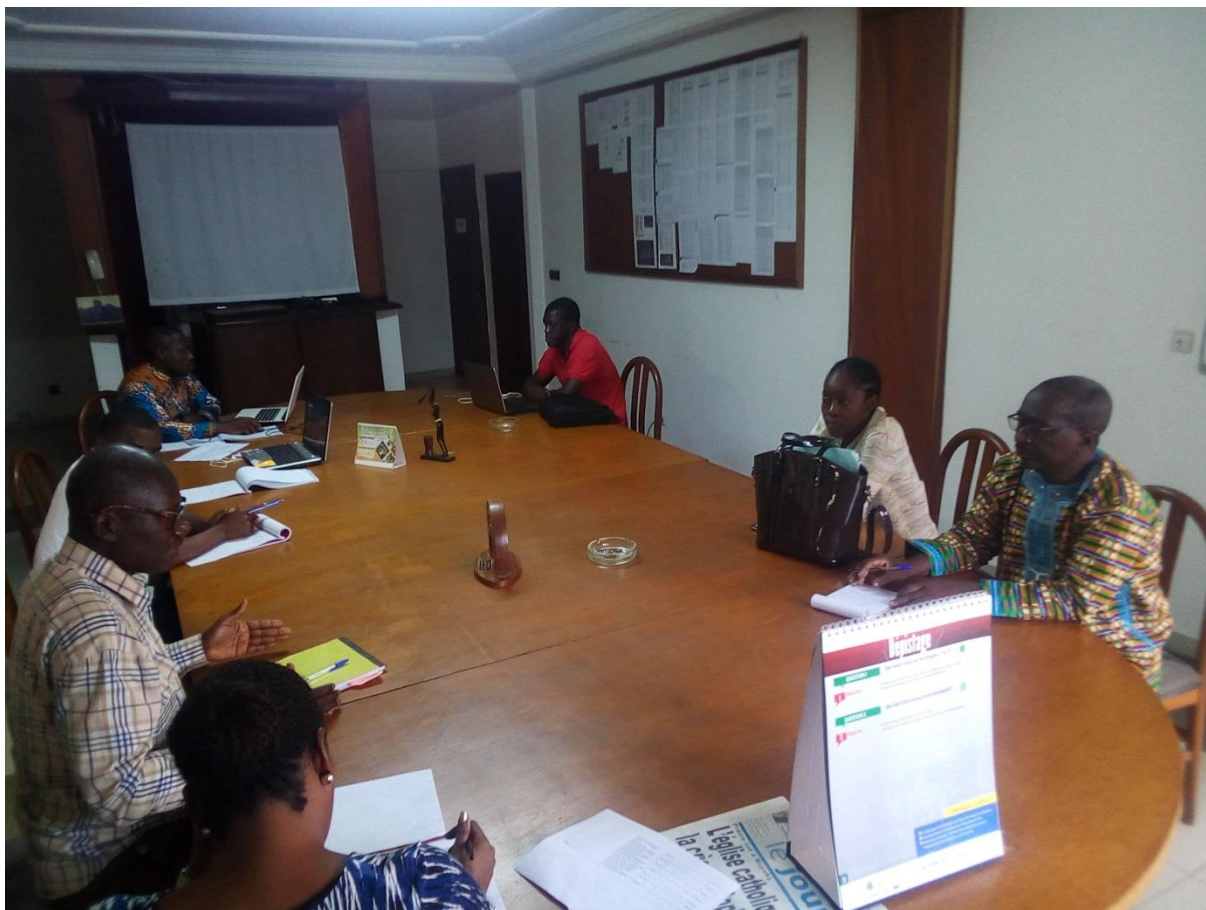
### **II.2.2. Préparation au démarrage des activités dans les entreprises**

Au cours de la phase 1 du sous-projet (2016-2017), le GFBC a réalisé les activités au sein de 43 entreprises. Pour la phase 2, il est prévu l'enrôlement de nouvelles entreprises et la poursuite des activités au sein des 43 anciennement enrôlées.

A cet effet, le GFBC a sollicité le MINTSS (ministère de tutelle) pour informer les entreprises du démarrage des activités du sous-projet. Des lettres signées par le Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale ont été adressées aux chefs d'entreprises ; elles ont pour objectif de solliciter des Directeurs Généraux, la désignation d'un point focal qui servira de relai entre le Top Management et le coordonnateur du sous-projet.

Par ailleurs, des courriels ont été adressés aux 43 points focaux des entreprises enrôlés en 2016, les informant de la poursuite des activités, tout en sollicitant l'actualisation de certaines informations (nouveaux sites, effectifs des travailleurs, liste des PE formés en 2016 encore présents sur les sites...). C'est dans ce cadre qu'une séance de travail a été réalisée avec le point focal et le Chef de Département Médico-social du PAK.

A ce jour, les listes nominatives des PF et des PE des entreprises ont été actualisées.



Séance de travail avec le Point Focal et le Chef de Département Médico-social du PAK

### **II.2.3. Elaboration du guide d'intégration du VIH/TB/Paludisme dans les démarches RSE des entreprises**

Dans le cadre des politiques publiques relatives à l'amélioration de la compétitivité de l'économie camerounaise, le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA) coordonne le processus d'élaboration du cadre législatif portant sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) au Cameroun. Pour ce faire, le Cabinet « Afrique RSE » a été chargé de mener des consultations auprès des parties prenantes aux fins de l'élaboration des politiques publiques sur la RSE au Cameroun.

Dans le cadre de ces consultations, un entretien a eu lieu entre les responsables du GFBC et le Directeur du Cabinet. Au regard de la responsabilité de l'UCP de procéder à l'élaboration d'un guide sur la RSE dans le domaine de la santé en entreprise, le coordonnateur a saisi l'opportunité qui s'offrait pour explorer les pistes de collaborations à l'effet de réaliser éventuellement, l'activité de la ligne budgétaire 218.

Les termes de référence de l'élaboration du « *Guide d'intégration de TB/VIH/Paludisme dans les programmes et démarches RSE des entreprises* » ont été préparés et transmis au GTC/CNLS en juillet 2018 pour avis.



Par ailleurs, le GFBC a pris part le 24 Juillet 2018 à l'atelier multi-acteurs au Centre International de l'Artisanat de Yaoundé sur *l'élaboration des politiques publiques sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) au Cameroun*. Organisé par le MINPMEESA, cet atelier marque la deuxième session de la plate-forme de dialogue sur la RSE au Cameroun. Plusieurs acteurs des différents secteurs de la vie sociale ont pris part aux travaux. Le GFBC était représenté par l'UCP au sein du groupe « *secteur privé* ».

L'objectif principal de la mise en place de la plate-forme de dialogue sur la RSE, est de mobiliser l'ensemble des parties prenantes pour la construction d'une politique publique de RSE adaptée aux PME et aux entreprises à capitaux majoritairement camerounais suivant le contexte socio-économique de notre pays.

## **II.3. Niveau de mise en œuvre des activités en direction des camps de réfugiés**

### **II.3.1. Conception et production des outils de collecte de données et de rapportage**

Les outils de collecte des données et de rapportage ont été élaborés dans une approche participative avec l'implication des 03 programmes (CNLS, PNLP, PNLT) et les partenaires d'exécution du sous-projet. Les différents outils conçus sont spécifiques aux domaines de prestation de service. C'est ainsi que l'on recense :

- (a) **pour les besoins de collecte des données des séances de causeries éducatives (CE) sur les trois pathologies** : (i) le Registre d'activités du pair éducateur; (ii) la Fiche de synthèse mensuelle du PF et (iii) la Fiche de synthèse mensuelle du Chargé de Projet.
- (b) **pour les besoins de collecte des données des dépistages du VIH et de la TB** : (i) la Fiche de synthèse mensuelle des données dépistage du VIH du PF, (ii) la Fiche de synthèse mensuelle des données de dépistage de la TB du PF, (iii) la fiche de synthèse mensuelle des données de dépistage du VIH du Chargé de Projet et (iv) la fiche de synthèse mensuelle des données de dépistage de la TB du Chargé de Projet.
- (c) **Pour les besoins de rapportage des activités**, l'équipe de l'UCP a conçu un canevas pour les rapports mensuels, à l'attention des chargés de Projet.

### **II.3.2. Contractualisation avec les ONG intervenant dans les camps de réfugiés**

A la suite du processus d'évaluation des deux (02) ONG contractualisées (ASAD et ALDEPA) dans le cadre du NFM1 de la période (2016/2017), le GFBC a produit une note de synthèse de ladite évaluation avec avis favorable, en vue de la poursuite de la collaboration entre le GFBC et les ONG sus-évoquées pour la phase 2 (2018/2020). Le GFBC, en sa qualité de Sous-Bénéficiaire (NFM2), a déjà procédé à la contractualisation avec lesdites ONG. Le processus de recrutement sur la base compétitive des deux (02) chargés de projet qui leur sont rattachés est en cours. L'appel à candidatures y afférent a déjà fait l'objet d'une large diffusion et le processus de sélection sera participatif, avec l'implication des Coordonnateurs des GTR des régions concernées.

### **II.3.3. Niveau de préparation des sessions de formation en direction des camps de réfugiés**

S'agissant de l'activité de formation des formateurs de pairs éducateurs, les ONG intervenant dans les camps de réfugiés ont été mobilisées pour identifier les participants à ladite formation. Une fiche technique est disponible. A la suite des sessions de formation des formateurs des pairs éducateurs, les participants formés devront organiser des sessions de formation des Pairs Educateurs.

Par rapport la formation des pairs éducateurs, une fiche technique pour ces formations a été également élaborée. Une répartition du nombre de pairs éducateurs à former par camp a été réalisée. Le registre d'activité du pair éducateur a été élaboré et sera utilisé pour les cas pratiques de remplissage d'outils lors des sessions de formation. De même, les modules de formation sont disponibles.

### **II.3.4. Préparation des missions de supervision des activités dans les camps de réfugiés**

*Une grille de supervision* a été élaborée pour les missions de suivi des activités dans la cible « camps de réfugiés ». Elle permettra de capter les informations portant sur :

- l'identification des acteurs et leur capacité à mettre en œuvre les activités de lutte contre le VIH/TB/Paludisme ;
- l'exécution des activités sur les causeries éducatives, le dépistage du VIH/TB et la prise en charge des cas ;
- la vérification de la qualité des données et des prestations.

Un canevas de rapport a été également élaboré pour les missions de supervision.

## **II.4. Niveau de mise en œuvre des activités en direction des structures d'encadrement des personnes en situation de handicap**

### **II.4.1. Conception et production des outils de collecte de données et de rapportage**

Les outils de collecte des données et de rapportage ont été élaborés dans une approche participative avec l'implication des 03 programmes (CNLS ; PNLP ; PNLT) et les partenaires d'exécution du sous-projet. Ces outils sont spécifiques aux domaines de prestation de service :

- (a) pour les besoins de collecte des données des séances de causeries éducatives (CE) sur les trois pathologies, on dispose du Registre d'activités du pair éducateur et de la Fiche de synthèse mensuelle du PF.

Les causeries éducatives seront réalisées par l'équipe de l'UCP qui assurera le remplissage des Registres d'activités du PE. Il en sera de même de la Fiche de synthèse mensuelle des causeries éducatives du PF.

- (b) pour les besoins de collecte des données des dépistages du VIH, on dispose la Fiche de synthèse mensuelle des données de dépistage du VIH du PF.

#### **II.4.2. Préparation au démarrage des activités en direction des structures d'encadrement des personnes en situation de handicap**

En vue du démarrage de ces activités, L'UCP a saisi par correspondance du 23 juillet 2018, le Ministre des Affaires Sociales, à l'effet de l'informer du démarrage des activités du NFM2 (2018/2020) dans les structures d'encadrement des personnes en situation de handicap.

Une séance de travail s'est déroulée le 25 juillet 2018 entre l'équipe de l'UCP et le point focal VIH du MINAS. Elle a eu pour objet d'identifier les activités préalables à la réalisation des causeries éducatives et des dépistages de masse en faveur des personnes en situation de handicap (PSH).

Il ressort de cette séance travail ce qui suit :

- les activités de sensibilisation couplées aux campagnes de dépistage de masse seront adosseront sur deux (02) grands évènements : (a) la Journée de la canne blanche, le 3 octobre et (b) le mois camerounais de lutte contre le sida, en décembre ; en effet, à cette occasion le MINAS organise des activités en direction des PSH ;
- le suivi des activités sera réalisé au niveau central et la facilitation sera réalisée par la Délégation Départementale des affaires Sociales (DDAS) ;
- deux (02) lettres ont été préparées par le point focal VIH du MINAS, la première lettre, à l'attention du DRAS du Centre, et la seconde, est une lettre du DRAS à l'attention du GFBC (demandant au DDAS du Mfoundi de bien vouloir recevoir l'équipe du GFBC). Cette seconde correspondance permettra au DDAS de faciliter à l'UCP, l'entrée en contact avec les organisations d'encadrement des PSH (OEPSH) et la mobilisation des responsables/promoteurs desdites organisations.

Au sortir de la séance de travail, il a été convenu que :

- La première étape du démarrage des activités, sera de préparer et faire signer la lettre du MINAS au DDAS. Le PF MINAS est le responsable de cette étape ;
- La seconde étape est l'élaboration de la cartographie des organisations d'encadrement des personnes en situation de handicap (OEPSH) et l'estimation de la population des PSH par type de handicap. L'UCP est responsable de cette étape.



Séance de travail avec le point focal VIH du MINAS

## **II.5. Production des documents normatifs**

### **II.5.1. Elaboration du Manuel de procédure d'assurance qualité des données**

Soucieux de garantir la qualité des données de service générées par les interventions du sous-projet, l'UCP a élaboré un *Manuel de procédure d'assurance qualité des données* auquel les intervenants du circuit d'informations du sous-projet feront référence chaque fois que les données devront être collectées, traitées, agrégées, et transmises pour analyses et rapportage. Ce manuel vient en complément du document de stratégie déjà élaboré et transmis au GTC/CNLS.

Il présente pour l'essentiel, la stratégie du contrôle de la qualité des données, le circuit et les délais de remontée des données, l'identification des problèmes et les dispositions de prévention des risques et, le plan de sauvegarde des données.

### **II.5.2. Etablissement du fichier fournisseurs**

La passation de marché au sein du sous-projet exige l'établissement d'un fichier fournisseurs. Il s'agit du répertoire d'un ensemble d'entreprises évoluant sur l'étendue du territoire national et catégorisé par domaines d'activités.

Dans son numéro 11617/7816 du 14 juin 2018, le quotidien national, Cameroon Tribune a publié l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) N° 001 GFBC/APV/NFM/AMI/CP/2018 portant sur l'établissement du fichier fournisseurs du sous-projet. Ledit AMI présente treize (13) domaines d'activités :

- imprimerie, infographie, sérigraphie, reprographie ;

- mobilier de bureau ;
- fourniture de bureau et papeterie (hors matériel informatique) ;
- matériel et consommables informatiques ;
- maintenance du matériel informatique et de bureau ;
- matériel roulant ;
- maintenance matériel roulant ;
- électricité, plomberie, froid et climatisation ;
- hôtellerie et restauration ;
- assurances ;
- messagerie ;
- transfert d'argent ;
- fourniture de carburant.

### **II.5.3. Elaboration d'un plan de passation de marchés**

L'UCP a élaboré un plan de passation de marchés qui répertorie l'ensemble des acquisitions de l'année, la périodicité de leur achat et la méthode de passation de marchés. Il permet de mettre à la disposition des acteurs d'exécution, dans les temps impartis des outils nécessaires au bon déroulement des activités du sous-projet. Pour le compte de l'année 2018, le budget a prévu des acquisitions au niveau des lignes budgétaires : 65, 72, 218, 233, 234, 236.

## **III. PRINCIPALES DIFFICULTES RENCONTREES**

La principale difficulté à laquelle l'UCP a été confrontée est la non disponibilité du financement. En effet, le décaissement de la première tranche n'est pas effectif à ce jour, avec pour conséquences (i) des perpétuels réajustements dans la planification des activités ; et (ii) les cibles qui restent dans l'expectative du démarrage imminent des interventions.

Par ailleurs, de l'analyse de la liste des activités mise à la disposition du SB (GFBC) pour 2018, il se dégage des écarts programmatiques à combler. Un tableau récapitulatif regroupant ces écarts et les risques encourus est joint en annexe 2.

Notons également que des incertitudes demeurent par rapport à la non confirmation des propositions du SB relatives à la réallocation des économies du S1 de 2018, aux fins de combler les écarts programmatiques identifiés dans la liste des activités transmises par le CNLS.

## **IV. PROCHAINES ETAPES ENVISAGEES**

Compte tenu de l'imprévisibilité des dates de mise à disposition de la première tranche des fonds de démarrage, l'UCP a été contraint de reporter les dates des premières sessions de

formation initialement programmées du 6 au 15 août 2018. En conséquence, une reprogrammation est nécessaire.

Sous réserve de la disponibilité des financements, pour l'UCP, les prochaines étapes (voir chronogramme prévisionnel des activités du T3 en annexe 1) envisagées à l'horizon fin septembre 2018, sont les suivantes :

- (a) Les acquisitions (Matériel de sensibilisation, manuel de formation, outils de collecte de données) ;
- (b) Le lancement des sessions de formation des formateurs des pairs éducateurs (prisons et camps des réfugiés) ;
- (c) Le lancement en cascade des sessions de formation des pairs éducateurs (prisons et camps des réfugiés) ;
- (d) Le lancement en parallèle, des premières missions de supervision, à caractère de suivi post-formation et de soutien aux formateurs nouvellement formés ;
- (e) L'élaboration du guide d'intégration de la TB/VIH/Paludisme dans les démarches RSE des entreprises.

Pour accélérer la mise en œuvre, certaines de ces activités s'exécuteront soit en parallèle (les unes en même temps que les autres), soit en cascade (les unes après les autres), du fait leur ordonnancement logique.

## ANNEXES:

### Annexe 1 : CHRONOGRAMME PREVISIONNEL DES ACTIVITES DU SOUS-PROJET POUR le 3<sup>ème</sup> TRIMESTRE DE 2018

CODE	ACTIVITES PLANIFIEES	INDICATEURS	JUILLET				AOÛT					SEPTEMBRE			
			S27	S28	S29	S30	S31	S32	S33	S34	S35	S36	S37	S38	S39
XXX	Contractualiser avec le PFC/MINJUSTICE (Administration Pénitentiaire)	Nombre de PFC/ MINJUSTICE, contractualisés													
XXX	Contractualiser avec le 10 PFR des prisons (Administration Pénitentiaire)	Nombre de PFR des prisons, contractualisés													
XXX	Contractualiser avec le 77 PF des prisons (Administration Pénitentiaire)	Nombre de PF des prisons, contractualisés													
XXX	Contractualiser avec 02 ONG intervenant dans les camps des réfugiés, à l'Est, Adamaoua et à l'Extrême-Nord	Nombre d'ONG contractualisées, intervenant dans les camps des réfugiés, pour le compte de l'UCP													
XXX	Contractualiser avec 02 chargés de projet rattachés aux 02 ONG intervenant pour le compte du sous-projet, dans les camps des réfugiés, à l'Est, Adamaoua et à l'extrême-Nord	Nombre de chargé de projet contractualisé et rattaché à 01 ONG intervenant dans les camps des réfugiés de l'Est et Adamaoua, pour le compte de l'UCP													
XXX	Contractualiser avec 60 PF intervenant, sous la supervision d'un chargé de projet, dans les camps de réfugiés à l'Est, à l'Adamaoua, et à l'Extrême Nord	Nombre de PF des camps des réfugiés, contractualisés, pour l'Extrême Nord													
64	Former les formateurs des pairs éducateurs des prisons sur les thématiques du VIH, TB et l'ingénierie pédagogique de formation des pairs éducateurs de prisons. 31 participants pendant 03 jours.	Nombre de formateurs des pairs éducateurs des prisons formés													
65	Former/recycler in situ 2115 pairs éducateurs détenus et personnels pénitentiaire au sein des prisons tous les 02 ans (thématique VIH, TB, CCC)	Nombre de pairs éducateurs des détenus, formés													

CODE	ACTIVITES PLANIFIEES	INDICATEURS	JUILLET				AOÛT					SEPTEMBRE					
			S27	S28	S29	S30	S31	S32	S33	S34	S35	S36	S37	S38	S39		
65	Former/recycler in situ 2115 pairs éducateurs détenus et personnels pénitentiaire au sein des prisons tous les 02 ans (thématique VIH, TB, CCC)	Nombre de pairs éducateurs des personnels pénitentiaires, formés															
66	Effectuer des missions de supervisions semestrielles de suivi des activités de lutte contre le VIH en direction des autres populations vulnérables (prisons, réfugiés). 10 superviseurs pendant 06 jours	Nombre de missions de supervision semestrielles de suivi, effectuées dans les prisons, réfugiés															
66	Effectuer des missions de supervisions semestrielles de suivi des activités de lutte contre le VIH en direction des autres populations vulnérables (prisons, réfugiés). 10 superviseurs pendant 06 jours	Nombre de sites visités lors des missions de supervision semestrielles de suivi															
67	Assurer le paiement des indemnités mensuelles de 10 points focaux Régionaux et 01 point Focal Central des prisons sous la supervision d'une ONG national	Nombre de mensualités payés aux points focaux régionaux des prisons															
67	Assurer le paiement des indemnités mensuelles de 10 points focaux Régionaux et 01 point Focal Central des prisons sous la supervision d'une ONG national	Nombre de mensualités payées au point focal central des prisons															
67	Assurer le paiement des indemnités mensuelles de 10 points focaux Régionaux et 01 point Focal Central des prisons sous la supervision d'une ONG national	Montants des indemnités mensuelles payées aux points focaux régionaux, chaque mois															
67	Assurer le paiement des indemnités mensuelles de 10 points focaux Régionaux et 01 point Focal Central des prisons sous la supervision d'une ONG national	Montants des indemnités mensuelles payées au point focal central des prisons															
68	Payer les frais de communication mensuelle des 77 points focaux des prisons	Nombre de mois de frais de communication qui ont été payés aux points focaux de prisons															
68	Payer les frais de communication mensuelle des 77 points focaux des prisons	Montant débloqué pour les frais payés de crédit de communication au profit des points focaux des prisons															



CODE	ACTIVITES PLANIFIEES	INDICATEURS	JUILLET				AOÛT					SEPTEMBRE				
			S27	S28	S29	S30	S31	S32	S33	S34	S35	S36	S37	S38	S39	
70	Former/Recycler les formateurs des pairs éducateurs au service des réfugiés (identifier les encadreurs et animateurs sensibilisateurs motivés et parlant les langues locales des réfugiés pour les former comme formateurs attirés de pairs éducateurs des réfugiés). 24 participants pendant 03 jours plus 01 jour de délais de route.	Nombre de formateurs des pairs éducateurs des réfugiés, formés														
71	Former/recycler les pairs éducateurs des réfugiés sur la prévention du VIH et les techniques de communication (notamment par l'usage des langues locales des réfugiés). 100 participants, 08 formateurs, 04 chauffeurs et 04 agents logistiques en 04 sessions de 02 jours chacune.	Nombre de pairs éducateurs des réfugiés formés														
72	Produire et mettre à disposition des agents de collecte des données des sites des réfugiés, 8000 formulaires de collecte de données et de rapportage en 2018 et 8000 en 2019	Nombre de formulaires de collecte de données et de rapportage, produits														
73	Doter 60 points focaux des sites des réfugiés des crédits de communication pour faciliter la coordination de la remontée des données des sites vers le niveau central	Nombre de mois de crédits de communication payés aux points focaux des sites de réfugiés														
73	Doter 60 points focaux des sites des réfugiés des crédits de communication pour faciliter la coordination de la remontée des données des sites vers le niveau central	Nombre de points focaux qui remontent leurs données vers l'UCP, chaque fin de mois														
73	Doter 60 points focaux des sites des réfugiés des crédits de communication pour faciliter la coordination de la remontée des données des sites vers le niveau central	Montant débloqué pour les frais payés de crédit de communication au profit des points focaux des sites de réfugiés														

CODE	ACTIVITES PLANIFIEES	INDICATEURS	JUILLET				AOÛT					SEPTEMBRE					
			S27	S28	S29	S30	S31	S32	S33	S34	S35	S36	S37	S38	S39		
74	Assurer le paiement des indemnités de 60 Points Focaux répartis dans les sites des réfugiés pour le suivi de la mise en œuvre des activités VIH par les pairs éducateurs.	Nombre de points focaux des sites de réfugiés payés mensuellement, pour le suivi des pairs éducateurs;															
74	Assurer le paiement des indemnités de 60 Points Focaux répartis dans les sites des réfugiés pour le suivi de la mise en œuvre des activités VIH par les pairs éducateurs.	Nombre de points focaux des sites de réfugiés qui rapportent sur les activités VIH des pairs éducateurs															
74	Assurer le paiement des indemnités de 60 Points Focaux répartis dans les sites des réfugiés pour le suivi de la mise en œuvre des activités VIH par les pairs éducateurs.	Montant débloqué pour le paiement des indemnités mensuelles au profit des 60 points focaux des sites de réfugiés															
205	Assurer le fonctionnement des SR du PR Gouvernemental (salaires et charges sociales, assurance maladie, crédit de communication, fournitures de bureau, consommables informatiques, carburant, eau, électricité, entretien bâtiments et divers, loyer, etc...)	Montant débloqué par le PR pour le fonctionnement du SR															
218	Elaborer et produire 1000 exemplaires du guide d'intégration de la TB/VIH/Palu dans les programmes/démarches RSE des entreprises	Nombre d'exemplaires du guide d'intégration de la TB/VIH/palu dans les programmes RSE des entreprises, produits;															
233	Produire 500 boîtes à images pour la sensibilisation et la promotion de dépistages VIH dans les pôles économiques ciblés (nouveaux pairs éducateurs)	Nombre de boîtes à images pour la sensibilisation et la promotion du dépistage VIH, produites, pour les nouveaux pairs éducateurs formés au sein des entreprises du secteur télécommunication															
234	Produire les outils de collecte de données et de rapportage : 200 fiches d'activités pour les points focaux, 3000 pour les CHS/pair éducateurs	Nombre de fiches d'activités des points focaux, produits;															

CODE	ACTIVITES PLANIFIEES	INDICATEURS	JUILLET				AOÛT					SEPTEMBRE					
			S27	S28	S29	S30	S31	S32	S33	S34	S35	S36	S37	S38	S39		
236	Elaborer, produire 13200 affiches (format A2) de sensibilisation sur le TVIH/TB/Paludisme destinés aux entreprises des pôles économiques ciblés	Nombre d'affiches (format A4) de sensibilisation sur la TB/VIH, produites															
238	Organiser 3320 séances (40 personnes par séance) de causeries éducatives et de promotion du dépistage au profit des travailleurs des pôles économies ciblés	Nombre de séances de causeries éducatives et de promotion du dépistage en faveur des travailleurs d'entreprises, organisées															
238	Organiser 3320 séances (40 personnes par séance) de causeries éducatives et de promotion du dépistage au profit des travailleurs des pôles économies ciblés	Nombre de participants aux séances de causeries éducatives organisées															
239	Organiser 6600 séances de causeries éducatives (60 participants par séance) au profit des pôles économiques vulnérables ciblés	Nombre de séances de causeries éducatives au profit travailleurs des pôles économiques vulnérables ciblés															
239	Organiser 6600 séances de causeries éducatives (60 participants par séance) au profit des pôles économiques vulnérables ciblés	Nombre de travailleurs des pôles économiques vulnérables touchés par les causeries éducatives															
266	Organiser des campagnes semestrielles de dépistage de masse TB et VIH dans les 77 grandes prisons avant la mise en place du paquet d'activités continue de prévention et de prise en charge du VIH et TB. 150 détenus en moyenne par prison pendant 01 jour	Nombre de séances de causeries éducatives organisées en faveur des populations en milieu carcéral															
266	Organiser des campagnes semestrielles de dépistage de masse TB et VIH dans les 77 grandes prisons avant la mise en place du paquet d'activités continue de prévention et de prise en charge du VIH et TB. 150 détenus en moyenne par prison pendant 01 jour	Nombre de campagnes de dépistage de masse organisées															

CODE	ACTIVITES PLANIFIEES	INDICATEURS	JUILLET				AOUT					SEPTEMBRE			
			S27	S28	S29	S30	S31	S32	S33	S34	S35	S36	S37	S38	S39
266	Organiser des campagnes semestrielles de dépistage de masse TB et VIH dans les 77 grandes prisons avant la mise en place du paquet d'activités continue de prévention et de prise en charge du VIH et TB. 150 détenus en moyenne par prison pendant 01 jour	Nombre de personnes dépistées VIH et TB en milieu carcéral													
266	Organiser des campagnes semestrielles de dépistage de masse TB et VIH dans les 77 grandes prisons avant la mise en place du paquet d'activités continue de prévention et de prise en charge du VIH et TB. 150 détenus en moyenne par prison pendant 01 jour	Nombre fiches de rapportage pour les pairs éducateurs, produits													

**NB:** - Les mois du trimestre 3 de 2018, sont découpés en semaines, juillet en 4 semaines (S27 ; S28 ; S29 ; S30) ; août en 5 semaines (S31 ; S32 ; S33 ; S34 ; S35) et septembre en 4 semaines (S36 ; S37 ; S38 ; S39).

- **XXX:** Activités non budgétisées mais indispensables pour les interventions dans les prisons et les camps de réfugiés et pour lesquelles le CNLS a donné son accord de principe verbal au sortir de l'atelier de micro-planification du 21 au 26 mai 2018 à Mbalmayo.

## Annexe 2 : Contraintes et insuffisances programmatiques constatées et solutions proposées

Insuffisances identifiées	Solutions préconisées	Risques encourus
Prise en compte de la contractualisation des ONG, assurer le fonctionnement des deux (02) ONG	Utiliser une partie des économies budgétaires dégagées du S1 de 2018, pour contractualiser avec les 02 ONG,	Les ONG intervenant dans les camps des réfugiés au compte du sous-projet, sont d'indispensables partenaires de mise en œuvre. En effet, lesdites ONG aident le sous-projet à gérer l'effectif des acteurs impliqués (PE ; PF ; CP) dans l'exécution et le suivi du déroulement du paquet des services offerts aux réfugiés vivant dans les camps ciblés. A ce titre, une ligne budgétaire, pour leur fonctionnement est nécessaire. Les avantages de cette contractualisation ont été démontrés lors de la phase 1 (2016/2017) au cours de laquelle lesdites ONG ont contribué à accompagner le sous-projet dans l'identification et encadrement des acteurs susmentionnées et à l'atteinte des résultats en matière d'amélioration de la couverture du dépistage par rapport à la situation de référence de 2014.
Prise en compte insuffisante du nombre de formateurs des pairs éducateurs prisons, 31 budgétés au lieu de 44, compte tenu du fait que ce sont les 44 prisons à gros effectifs, ciblées en (2016/2017) qui se verront allouer un formateur de PE	Le GFBC a proposé un scénario avec 03 pôles de formation (Yaoundé, Garoua et Douala), avec une clé de répartition du budget pour accommoder la prise en charge de 44 formateurs, dont 1 par prison	Le Cameroun compte 77 prisons fonctionnelles. Mais, compte tenu de l'insuffisance du budget prévu pour cette activité, le sous-projet n'a pu accommoder au maximum que la possibilité de desservir que les 44 prisons (à gros effectifs) initialement enrôlées à la phase 1(2016/2017). Compte tenu de ce qui précède, il est souhaitable, que chacune des 44 prisons soit pourvue d'un formateur des PE de sa prisons, étant entendu que l'hypothèse budgétaire ne prend en compte le déplacement desdits formateurs dans le cadre des sessions de formation des 2115 PE telles que prévues dans la ligne 65. Concernant les 33 autres prisons, à faibles effectifs, le sous-projet fait l'hypothèse d'un transfert interne de compétences, de proche en proche, au sein de l'administration pénitentiaire, en mobilisant les 44 formateurs déjà formés dans le secteur pénitentier
Non prise en compte dans le budget, des réunions d'échanges, de suivi et de capitalisation des bonnes pratiques, entre l'équipe projet et les PF des entreprises	Utiliser une partie des économies budgétaires dégagées du S1 de 2018. En attendant, le GFBC compte profiter de l'ambiance de bonne collaboration établie au cours de la Phase 1 (2016/2017) avec les PF des entreprises, pour réaliser les activités.	Les réunions d'échanges et de suivi entre l'équipe du sous projet et les Points Focaux (PF) des entreprises, sont des instances appropriées pour faire le point de l'avancement des activités en direction des entreprises et de tirer des leçons par rapport aux écueils dans la mise en œuvre du sous-projet sur les sites des entreprises. Ces réunions d'échanges d'expériences permettent au sous-projet de capitaliser sur les bonnes pratiques de PPP identifiées dans le secteur privé. Sur la base de 100 PF d'entreprises, l'équipe du sous-projet, propose, des réunions de 02 jours, à fréquence trimestrielle, avec un maximum 50 participants déplacés, par réunion au cours d'un trimestre.

Insuffisances identifiées	Solutions préconisées	Risques encourus
Non prise en compte dans le budget des missions de supervision du SB sur les sites des entreprises	Utiliser une partie des économies budgétaires dégagées du S1 de 2018	Des séances de causeries éducatives et les campagnes de dépistage de masse vont être réalisées sur les sites des entreprises, avec pour corollaire la collecte et la remontée des données par les PF des sites des entreprises, à la suite des prestations des PE des travailleurs des entreprises. Il est absolument indispensable pour l'équipe du sous-projet, de conduire des missions périodiques de supervision dans les différents sites du sous-projet. Ces missions de supervision permettent à la fois de vérifier la qualité des services rendus et d'identifier les problèmes auxquels font face les acteurs directement en contact avec les groupes cibles ; toutes chose qui permettent à l'équipe du projet, d'ajuster la stratégie de mise en œuvre du sous-projet en fonction des problèmes réels identifier. Compte tenu de ce qui précède, l'équipe du sous-projet, propose, pour les sites des entreprises, 06 missions semestrielles de suivi, pour le S2 de 2018, à l'instar des missions de supervision (ligne 66) déjà budgétées pour S2 de 2018, en direction des sites des réfugiés et des prisons
Non prise en compte des frais d'acquisition des registres des pairs éducateurs des quatre (04) cibles	Utiliser une partie des économies budgétaires dégagées du S1 de 2018, pour l'acquisition des registres des pairs éducateurs des quatre (04) cibles	Le registre du pair est le document maître dans lequel le PE renseigne ses activités de sensibilisation, notamment les causeries éducatives, qu'il organise au profit de ses pairs et de la communauté environnante à l'entreprise. Sans registre du PE, il n'y aura pas de données primaires à documenter sur les causeries éducatives et les rapports à produire, ne seront incomplets à cause des données manquantes sur les causeries éducatives pour lesquelles, il est prévu des frais de sandwiches, par séance. Pour faire face, à ce gap, l'équipe du sous-projet, propose de prévoir un budget faire l'acquisition de 3963 registres répartis comme suit : (a) 2220 registres des PE de prisons ; (b) 1575 registres des PE des entreprises ; (c) 168 registres des PE des camps de réfugiés
Non prise en compte du paiement du salaire des deux (02) chargés des projets des ONG pour les camps de réfugiées	Utiliser une partie des économies budgétaires dégagées du S1 de 2018	Le dispositif mis en place de contractualisation avec les 02 ONG intervenant dans les camps des réfugiés, exige de rattacher à ces 02 ONG, 02 chargés de projet dont la responsabilité est d'organiser le travail des PE et PF des camps des réfugiés, avec des plans de travail, d'en suivre et superviser l'exécution et de produire des rapports d'activités, à cet effet. Le chargé de projet qui doit collaborer avec les GTR/CNLS, est l'interface-relai du sous-projet pour la collecte, la vérification, la compilation, et la remontée des données de service, des camps de réfugiés vers l'unité de coordination du sous-projet. A ce titre, une fiche de poste a été élaborée pour les candidats à ce poste et le processus de sa sélection est piloté par le Coordonnateur du GTR/CNLS de la région concernée.

Insuffisances identifiées	Solutions préconisées	Risques encourus
Non prise en compte du paiement du crédit de communication du Point Focal Central des prisons au MINJUSTICE	Utiliser une partie des économies budgétaires dégagées du S1 de 2018	La mise en flotte téléphonique du PFC/MINJUSTICE, participe de la facilitation de la communication en réseaux, et à coût modéré, entre l'équipe du sous-projet et ledit point focal central des prisons, pour plus d'efficacité dans la coordination des activités dans les prisons.
Non prise en compte de l'assurance maladie du personnel affecté au sous-projet	Utiliser une partie des économies budgétaires dégagées du S1 de 2018	La préservation de la santé des travailleurs participe de l'amélioration des conditions de travail et contribue à améliorer le rendement sur le lieu de travail. C'est pourquoi il est hautement recommandé de pourvoir à une police d'assurance maladie pour faire face aux cas éventuels de maladies professionnelles qui guettent le personnel dans le cadre de son implication dans les activités du sous-projet
Non prise en compte de la formation des PE des personnes vivant avec le handicap, (Personnes vivant avec le handicap préalablement regroupés au sein de leurs structures d'encadrement)	Utiliser une partie des économies budgétaires dégagées du S1 de 2018	Pour offrir des services adéquats de prévention du VIH, de la TB et paludisme aux personnes vivant avec personnes ayant le handicap, notamment ceux regroupés au sein des structures et associations d'encadrement dûment répertoriées au MINAS, l'équipe du sous-projet, propose de former les PE au sein de ces associations, pour servir de relais de communication pour le changement des comportement pour le dépistage anonyme et volontaire, au sein de cette cible hautement vulnérable, Pour ce faire, sur les 1450 personnes en situation de handicap, qui sont ciblées en 2018, pour être sensibilisées à travers les causeries éducatives, qu'il soit formé au moins 30 personnes vivant avec le handicap, comme PE pour cette cible spécifique, et prévoir 02 formateurs, à cet effet.